

Budget : PRINCIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONSObjet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2022

Virements de crédits 18/10/22

Délibération n° 2022/63

L'an deux mil vingt-deux, le 18 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/10/2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, BAUMET Christelle, Patricia ANGELINI Sandra TERRACOL, Angélique VEYSSET, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAC Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER

Etaient absents et excusés : Ms Régis GUYONNET, Jérôme CANDORET

Madame Alice DEHUREAUX donne pouvoir à M Pierre DUGUET,

Madame Fanny LAPORTE-CADILLON donne pouvoir à M Jérôme AUGUSTYNIAC

Secrétaire de séance : Mme Christelle BAUMET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide la décision modificative comme présentée.

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Dépenses d'imprévues	020	H.O.	2 580,00			
Autres immobilisations corporelles				2188	H.O.	2 580,00
Investissement dépenses			2 580,00			2 580,00
Solde			0,00			

Fait et délibéré en Mairie,
Pour extrait conforme,
En Mairie, le 18/10/2022
Publiée, le 24/10/2022
Transmis, le 24/10/2022
Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Christelle BAUMET

